

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du
Gouvernement ;

VU le Décret n°54/PC/SGG. du 2 Mai 1964, fixant les attributions
des membres du Gouvernement ;

VU la Loi n°64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts
fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le
Président de la République, le Conseil des Ministres étant
obligatoirement entendu ;

SUR proposition du Ministre des Finances, des Affaires Economiques
et du Plan ,

Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R È T E :

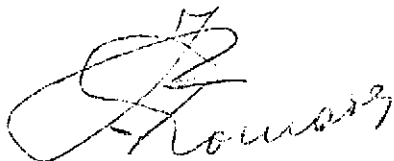
Article 1er.-M. Christian VIEYRI, ancien Directeur de l'Institut Africain
de planification et de développement économique des Nations-Unies, Chef de
la Mission de Planification de l'UNESCO au Vietnam, récemment de retour au
Dahomey, est nommé Directeur des Etudes et du Plan, en remplacement de M.
BABA MOUSSA Abou.

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de
mise à la disposition du Dahomey de l'intéressé, sera enregistré, publié
et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal Officiel de la
République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 14 MAI 1965

Par le Président de la République,

Le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

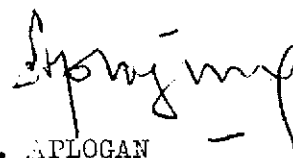


J. AHOMADEGBE-TOMETIN



S.M. APITHY

Le Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan,



F. APLOGAN

Ampliations;

PR	8	AND	2
PC	10	JORD	1
SGG	4	Trésor	2
MFAEP	8	Intéressé	1
DB	5		
IP	2		
CF	2		